

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL DES ELEVES

Date de la réunion : mardi 13 décembre 2016
Présidence assurée par : Anne-Laure PAILLER
Secrétaire : Gwenola ANTONNY

POINTS ABORDES_ DECISIONS

1- Les récréations :

- ┌ Installation d'un toboggan et d'une balançoire sur la structure de la cour élémentaire :

La directrice rappelle que lors du dernier conseil des élèves du 3 mai 2016, le conseil des élèves avait abandonné ce projet au vu du coût de cet aménagement : 2 091 €. De plus, il avait été noté que la structure était de moins en moins utilisée.

Mme ANTONNY précise que durant les récréations il y a toujours des élèves sur la structure.

Ainsi, les élèves souhaitent faire un courrier à Monsieur le Maire de DIRINON pour demander une balançoire et un toboggan. Ce courrier sera rédigé par la Directrice, puis signé par les délégués.

- ┌ Installation de filets dans les buts :

Les élèves expliquent qu'ils font du foot sur l'ensemble de la cour (pas de tennis en ce moment). Ils souhaiteraient un filet sur le but du fond de la cour. Cette demande sera ajoutée au courrier du Maire.

- ┌ Permission aux élèves d'élémentaire d'aller en maternelle :

Les élèves de CM aimeraient aller aider les élèves de maternelle, jouer avec eux durant la récréation, et pour les fratries de pouvoir se retrouver.

Les délégués de maternelle sont d'accord avec cette idée.

Les délégués souhaiteraient reprendre l'organisation de l'année précédente.

Le conseil des maîtres donnera une réponse prochainement lors du prochain conseil des élèves.

┌ Permission aux élèves d'élémentaire d'aller en BCD par temps de pluie :

La directrice rappelle qu'il existe un planning précisant les élèves qui peuvent rester en classe durant la récréation lorsqu'il pleut.

Par contre, il n'est pas possible d'accéder à la BCD, car il n'y a aucune enseignante pour surveiller.

┌ Allongement de la durée des récréations :

La directrice rappelle que la durée des récréations est définie par le programme de l'Éducation Nationale. Il est de 15 minutes pour les élèves d'élémentaire et entre 15 et 30 minutes pour les élèves de maternelle.

┌ Permission de fréquenter le terrain multi sports :

Des élèves souhaitent fréquenter le « city » durant la récréation lorsque toute la cour est occupée, ou sur le temps des TAP quand il fait beau.

Les TAP ne sont pas gérés par la directrice mais par la Mairie. Cette demande pour être traitée lors d'un autre conseil.

La directrice explique que la récréation doit se faire dans l'enceinte de l'école. Le « city » est un espace public, qui n'est pas réservé à l'école.

De plus, il faudrait qu'une enseignante se déplace pour la surveillance, ce qui n'est pas possible pour des raisons d'organisation.

Pour répondre à la problématique de l'occupation de la cour, les élèves proposent de faire un planning des jeux. Les jeux proposés sont :

- l'ultimate ;
- l'épervier ;
- la salade ;
- le foot ;
- le tennis ;
- le handball ;
- la balle aux prisonniers ;
- le loup ;
- le facteur n'est pas passé ...

Un planning des jeux est défini par le conseil des élèves. Il sera distribué et présenté par les délégués. Il est rappelé que les élèves n'ont aucune obligation de faire l'activité programmée.

Lors du prochain conseil, les élèves feront le bilan de la mise en place de ce planning.

┌ Mise en place des messages clairs :

En élémentaire, afin de mieux gérer les conflits, les délégués de la classe de CE proposent d'aller présenter le fonctionnement des messages clairs aux élèves de CM et CP. Ils le feront avant les vacances de Noël.

En maternelle, les délégués affirment qu'il n'y a pas de conflits dans la cour.

┌ Installation d'un banc supplémentaire sous le préau :

Les délégués constatent que le banc du préau est souvent occupé. Ils souhaiteraient ajouter un second banc pour permettre à plus d'élèves de lire ou de faire des jeux calmes.

Cette demande sera ajoutée au courrier de M. Le Maire.